



Empowered lives.
Resilient nations.

LETTRE D'ACCORD TYPE ENTRE LE PNUD ET LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT(MEPD) POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'APPUI

Monsieur le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement,

1. J'ai l'honneur de me référer aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du Gouvernement du Tchad (ci-après dénommé le « Gouvernement ») et les représentants du PNUD concernant la fourniture, par le bureau de pays du PNUD, des services d'appui à des programmes ou projets gérés au niveau national. Le PNUD et le Gouvernement conviennent par la présente que le bureau de pays du PNUD peut fournir ces services, à la demande du Gouvernement, par l'intermédiaire de son institution désignée dans le descriptif de projet correspondant, suivant la procédure décrite ci-dessous.

2. Le bureau de pays du PNUD fournit des services d'appui, notamment une assistance pour l'établissement de rapports et le paiement direct. Ce faisant, il doit veiller à renforcer la capacité du Gouvernement (le Partenaire de réalisation), afin que ce dernier puisse mener ces activités directement. Les frais engagés par le bureau de pays du PNUD dans la prestation desdits services d'appui sont imputés sur son budget d'administration.

3. En outre, le bureau de pays du PNUD peut fournir, à la demande du Partenaire de réalisation, les services d'appui ci-après pour la réalisation des activités du projet :

- (a) Identification et/ou recrutement du personnel à affecter au projet ;
- (b) Définition et facilitation des activités de formation ;
- (c) Achat de biens et de services.

4. Le bureau de pays du PNUD achète des biens et services et recrute le personnel à affecter au projet conformément aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD. Les services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être détaillés dans une annexe au descriptif de projet, sous la forme présentée dans l'appendice. En cas de changement des conditions applicables aux services d'appui fournis par le bureau de pays pendant la durée d'un projet, l'annexe au descriptif de projet est révisée par accord mutuel entre le représentant résident du PNUD et le Partenaire de réalisation.

5. Les dispositions pertinentes de l'Accord de base type relatif à l'assistance conclu entre le PNUD et le Gouvernement le 14 octobre 1977 ou les dispositions supplémentaires qui font partie

intégrante du descriptif de projet, y compris celles concernant la responsabilité juridique et les privilèges et immunités, sont applicables à la fourniture de ces services d'appui. Le Gouvernement conserve, par le biais de son Partenaire de réalisation, la responsabilité globale du projet géré au niveau national. La responsabilité du bureau de pays du PNUD se limite à fournir les services d'appui détaillés dans l'annexe au descriptif de projet.

6. En cas de réclamation ou de litige concernant la fourniture des services d'appui par le bureau de pays du PNUD conformément à la présente lettre, ou en découlant, les dispositions pertinentes de l'Accord de base type relatif à l'assistance s'appliquent.


7. Les modalités de recouvrement des coûts par le bureau de pays du PNUD en rapport avec la fourniture des services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être spécifiées dans l'annexe au descriptif de projet.

8. Le bureau de pays du PNUD présente des rapports d'activité sur les services d'appui fournis et rend compte des frais remboursés, autant que de besoin.

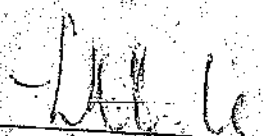
9. Les présents arrangements ne peuvent être modifiés que d'un commun accord par écrit entre les parties.

10. Si vous approuvez les dispositions qui précèdent, je vous saurais gré de bien vouloir signer et retourner à notre bureau deux exemplaires de la présente lettre. Lorsque vous aurez signé celle-ci, elle constituera un accord entre votre Gouvernement et le PNUD quant aux conditions régissant la fourniture, par le bureau de pays du PNUD, de services d'appui à des programmes et projets gérés au niveau national.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement.


Signé au nom du PNUD
Carol Flore Smereczniak
Directrice Pays

Date :


Pour le Ministère de l'Economie
Et de la Planification du Développement
Ngueto Tiraina Yambaye
Ministre

Date :

Appendice

DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI FOURNIS PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD

1. Il est fait référence aux consultations entre le Ministère de L'Economie et de la Planification du Développement, et les représentants du PNUD concernant la fourniture de services d'appui, par le bureau de pays du PNUD, au projet 00104689 « Renforcement des capacités en planification stratégique du développement, mise en œuvre des ODD » géré au niveau national.

2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord et du descriptif de projet, le bureau de pays du PNUD fournira des services d'appui pour le 00104689 Renforcement des capacités en planification stratégique du développement, mise en œuvre des ODD» et Faciliter la coordination des donateurs et le dialogue entre ces derniers et le gouvernement sur les questions de commerce et d'aide pour le commerce » tel que décrit ci-dessous.

3. Services d'appui à fournir :

Services d'appui (insérer la description)	Échéancier de fourniture des services d'appui	Dépenses engagées par le PNUD pour la fourniture de ces services d'appui (le cas échéant)	Montant remboursé au PNUD et mode de remboursement (le cas échéant)
1. Edition et multiplication de la vision 2030 « le Tchad que nous voulons »	Trimestres 1 et 2	15 000 \$ USD	Cost RECOVERY ✓
2. Appui à la relecture et la finalisation du PND 2017- 2021 Edition et multiplication du PND 2017-2021	Trimestres 1et 2	5.000 \$ USD 25.000 \$ USD	Cost RECOVERY ✓
3. Mobilisation de l'expertise en organisation de tables rondes Préparation des notes sectorielles Edition et traduction des documents	Trimestres 2, 3 et 4	100 000 \$ USD 50 000 \$ USD 20 000 \$ USD	Cost RECOVERY ✓

Facilitation de la tenue de la table ronde			
4. Préparation du rapport final de la table ronde et actualisation des fiches de projets Appui à l'organisation du forum des investisseurs	Trimestres 1 et 2	20 000 \$ USD	Cost RECOVERY
5. Dissémination de l'Agenda 2030 dans les régions. Formation des parlementaires et autres élus locaux sur la mise en œuvre des ODD. Formation des partenaires nationaux au développement sur le plaidoyer et la communication autour des ODD.	Trimestres 2 et 3	18 000 \$ USD	Cost RECOVERY
		50 000 \$ USD	
		30 000 \$ USD	
6. Mobilisation des ressources humaines pour élaborer le rapport sur le développement Humain 2017. Consultance nationale et internationale Collecte des données Validation et Edition	Trimestres 2, 3,4	16 000 \$ USD	Cost RECOVERY
		10 000 \$ USD	
		40 000 \$ USD	
		15 000 \$ USD 15 000 \$ USD	
7. Mobilisation de l'expertise nationale pour élaborer le rapport sur la coopération au développement sur la base des données de la PGA. Revue du rapport intermédiaire Validation et adaptation	Trimestre 1	5 000 \$ USD	Cost RECOVERY
8. Organisation de réunions avec les partenaires	Trimestres 1, 2,3	50 000 \$ USD	Cost RECOVERY

en cours

TDR.

✓

Diagnostic et Analyse des institutions clés de l'Etat.		50 000 \$ USD	
Formulation d'un programme d'appui aux réformes institutionnelles.		100 000 \$ USD	
9. Assurer le suivi des projets		9 000	Cost RECOVERY

4. Description des fonctions et responsabilités des parties concernées :

MEPD:

- élaboration et validation des TDR pour le recrutement des consultants
- plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation

PNUD :

- publication des TDR et sélection des consultants
- signature des contrats
- saisie des recommandations de l'évaluation dans le CARDS